

COMMUNE
DE
ANDERLUES

A M.

Conformément aux articles L1122-12 et L1122-13 du code de la démocratie locale et de la décentralisation, nous avons l'honneur de vous convoquer à la séance du Conseil qui aura lieu le 24 juin 2008 à 20 heures, à la Maison communale.

L'ordre du jour de cette assemblée est reproduit ci-après :

ORDRE DU JOUR

1. Approbation des procès-verbaux des séances du Conseil communal des 31 mai 2008 et 1^{er} juin 2008.
2. Informations générales aux conseillers
3. Régie communale ordinaire « Agence de Développement local » : Budget exercice 2009 – Approbation
4. Asbl « Sports-Délassement » : Compte exercice 2007 et décompte des dépenses relatives à la plaine de jeux 2007 – Approbation
5. Comité des fêtes : Compte exercice 2007 - Approbation
6. Finances : Impôt sur les établissements classés comme dangereux, insalubres et incommodes ainsi que ceux visés par le permis d'environnement – fixation au 1^{er} janvier 2008 - Décision
7. Marchés publics : Acquisitions diverses – Décision et fixation du mode de passation de marché
8. Marchés publics : Entretien des voiries – exercice 2008 – Fixation du mode de passation de marché et approbation du cahier spécial des charges
9. Patrimoine communal : Acquisition de deux œuvres d'art - Décision
10. Patrimoine : Aliénation d'une parcelle de terrain communal – Décision
11. Urbanisme – Logement : Ancrage communal - Programme communal d'actions en matière de logement 2009/2010 - Approbation
12. Règlement complémentaire sur la police de la circulation routière : Passage pour piétons rue des Combattants - Décision
13. Ordonnance de police relative à l'utilisation de l'appareil à ultra-sons « MOSQUITO » - Décision
14. Enseignement : Encadrement - Prise en charge par la Commune de périodes supplémentaires pour l'année scolaire 2008/2009 – Décision
15. Intercommunales wallonnes : Application du décret du 05 décembre 1996

En séance, le 10 juin 2008.

Par le Collège,
La Secrétaire communale ff,
F. DOZIER

Le Bourgmestre,
PH. TISON